

## ENFANTS ET JEUNES 4.0

Thèses de la CFEJ concernant l'impact  
de la transformation numérique  
sur les enfants et les jeunes



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ**

## La CFEJ

La Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) est une commission extraparlamentaire permanente. Elle a été instituée par le Conseil fédéral et compte 20 membres experts du domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Ses missions clés sont:

- observer la situation des enfants et des jeunes en Suisse, en suivre l'évolution et, au besoin, proposer des mesures ;
- sensibiliser l'opinion publique aux attentes et aux besoins des enfants et des jeunes ;
- examiner, avant l'édiction des lois et ordonnances fédérales importantes touchant la politique de l'enfance et de la jeunesse, les conséquences de ces actes pour les enfants et les jeunes.

La CFEJ veille aussi à faire entendre la voix des enfants et des jeunes eux-mêmes, par exemple en incluant des éléments ou projets participatifs dans l'élaboration de ses rapports et la préparation de ses conférences.

# Introduction

« La révolution numérique menace l'emploi », « les robots volent notre travail » et autres phrases choc du même genre font régulièrement les grands titres des médias. La transformation numérique du monde du travail est devenue un thème récurrent dont les conséquences techniques et économiques font l'objet de débats de fond. Le public n'a cependant que trop peu conscience des répercussions de cette transformation sur les enfants et les jeunes, qui font pourtant partie de générations qui entrent dans le monde numérique dès la naissance, et qui sont tiraillés entre leur droit de vivre au présent, leur avenir (professionnel) incertain et leur volonté d'épanouissement personnel. Les jeunes générations et celles à venir doivent comprendre les fondements du monde numérique pour y évoluer en ayant conscience de leur responsabilité et pour pouvoir y participer activement.

Dans le cadre de son thème prioritaire 2017–2019 sur la numérisation, la CFEJ examine l'impact de la transformation numérique sur les enfants, les jeunes et leur environnement. Elle a pour cela identifié trois questions majeures à approfondir :

- De quelles compétences les enfants et les jeunes ont-ils besoin dans un monde numérique ?
- Quelle est l'influence de la transformation numérique sur l'égalité des chances des enfants et des jeunes ?
- Quelles sont les conséquences de la joignabilité permanente sur les enfants et les jeunes, et comment arriver à la gérer convenablement ?

Quand bien même les jeunes d'aujourd'hui sont considérés comme des « enfants du numérique » (digital natives) qui passent leur temps en ligne et qui évoluent intuitivement dans le monde numérique, cela ne signifie pas qu'ils sont préparés à tout. La CFEJ considère la transformation numérique comme une opportunité, mais elle a aussi conscience des défis à relever rapidement. Elle a donc choisi de mettre l'accent sur le thème de la transformation numérique et ses conséquences sur la formation, l'avenir professionnel et le temps libre des enfants et des jeunes.

En juin 2017, la CFEJ a organisé un [Co-Creation Day sur le thème « Enfants et jeunes 4.0 »](#) en invitant des spécialistes et des décideurs issus des domaines de la formation, de l'économie et de la politique provenant de toute la Suisse. L'objectif de cette journée était d'identifier les aspects de la transformation numérique qui concernent spécifiquement les enfants et les jeunes et qui nécessitent d'être approfondis. Sur la base d'une recherche exploratoire, la CFEJ a mandaté une étude de la littérature dédiée à l'influence de la transformation numérique sur les enfants et les jeunes, dont découle le rapport de Sarah Genner (ZHAW, Genner 2017), intitulé [« Digitale Transformation. Auswirkungen auf Kinder und Jugendliche in der Schweiz – Ausbildung, Bildung, Arbeit, Freizeit »](#) (condensé en français). Ce rapport ainsi que les résultats des discussions du Co-Creation Day et d'autres entretiens avec des experts fournissent les bases des thèses de la CFEJ présentées ci-après. L'étude susmentionnée de Sarah Genner fournit aussi une définition de ce terme complexe qu'est la transformation numérique, ou numérisation (Genner 2017, p. 11 ss).

**La CFEJ a formulé les quatre thèses suivantes destinées à servir de pistes de discussion et de réflexion dans le débat politique et sociétal au sujet de la transformation numérique :**

## Thèse 1

**Pour être prêts à relever les défis de la transformation numérique, les enfants et les jeunes doivent développer non seulement un mode de pensée et des aptitudes techniques axés sur le numérique, mais aussi des compétences sociales, leur créativité, leur flexibilité tout comme leur esprit critique.**

Face à une transformation numérique toujours plus prégnante, disposer de compétences techniques devient de plus en plus important, aussi bien dans la vie quotidienne que dans le monde du travail. Il ne suffit pas de savoir utiliser les technologies numériques (digital use). Il est désormais nécessaire d'avoir une compréhension plus vaste des fonctionnalités et processus (computational thinking) afin de participer de manière créative à cette transformation. Le but n'est pas que tout le monde sache faire de la programmation, mais que chacun et chacune puisse acquérir une compréhension technique lui permettant notamment d'assurer la sécurité de ses données et la protection de sa sphère privée.

La maîtrise des compétences techniques ne suffit cependant pas pour prendre sa place dans la transformation numérique en cours. Les modèles de compétences présentés dans le rapport Genner 2017 montrent que toute une série de compétences sociales et d'action se révèlent essentielles : capacité à résoudre les problèmes, créativité, flexibilité, disposition à évoluer, empathie, sentiment d'efficacité personnelle, introspection, esprit critique, pensée constructive, ouverture d'esprit et curiosité.

La CFEJ considère donc qu'il est important, lors de la formation des enfants et des jeunes, de ne pas tout miser sur les compétences techniques (« tous les enfants doivent apprendre la programmation ») et d'encourager plutôt les compétences qui distinguent l'être humain des robots et autres outils techniques : la créativité, la flexibilité, les compétences sociales et l'esprit critique.

Prenons l'exemple de la créativité. Il s'agit d'une compétence majeure dont l'importance va croître avec la transformation numérique. Elle va en effet de pair avec le besoin croissant, dans le cadre de cette transformation, d'une capacité à structurer des systèmes désorganisés ou à les relier à des systèmes existants de manière judicieuse et créative. Mais la créativité ne s'acquiert pas en un tournemain. Les enfants et les jeunes ont besoin de temps libre et autogéré pour laisser libre cours à leur créativité, et ainsi la développer. Pour cela, il est indispensable que la société prenne conscience de l'importance de ce temps libre et non planifié pour les enfants et les jeunes, et qu'elle trouve le moyen de le préserver. L'augmentation du nombre d'heures de cours et des cursus de formation intégrant de plus en plus de matières vont à l'encontre de ces objectifs et ne laisse que peu de place aux jeunes pour développer leur créativité et leur responsabilité individuelle.



## Thèse 2

### **Les domaines et acteurs extrascolaires et préscolaires jouent un rôle aussi important que l'école dans la transmission des compétences numériques.**

De nombreuses compétences essentielles pour évoluer dans le monde numérique s'acquièrent en dehors de l'école. Les parents (ou autres personnes chargées de l'éducation) sont les premières personnes de référence de l'enfant en matière de promotion des compétences médiatiques. Le rapport aux médias et la gestion de leur utilisation au quotidien font partie des préoccupations majeures de nombreux parents. À l'adolescence, l'influence des cercles extrafamiliaux (amis et connaissances, associations de jeunesse, animation jeunesse en milieu ouvert et autres offres de loisirs) sur le rapport aux médias va croissant, comme leur potentiel en matière de promotion de compétences médiatiques.

Le domaine extrascolaire joue un rôle majeur dans l'acquisition des compétences numériques, car il offre des champs d'apprentissage, d'expérimentation et de développement différents. Comme l'accent y est mis sur la participation et le travail relationnel, les compétences sociales et d'action y sont fortement encouragées. Souvent, les activités extrascolaires demandent de résoudre des problèmes dans un contexte non structuré tout en laissant une grande marge de manœuvre aux enfants et jeunes impliqués.

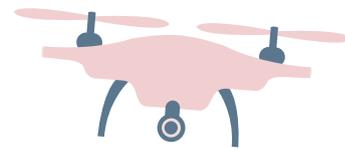
Le domaine de l'éducation non formelle est essentiel pour acquérir et mettre en œuvre diverses compétences, notamment celles que l'on mobilise pour faire face à un risque. En l'absence de la pression qui va de pair avec le cadre scolaire, les questions liées à la transformation numérique peuvent être abordées de manière ludique et proche du vécu quotidien. Le cadre extrascolaire (notamment l'animation jeunesse en milieu ouvert) peut en particulier être utile pour les jeunes qui sont défavorisés sur le plan socio-éducatif ou lassés par l'école.

Pour cela, il est indispensable que les différents acteurs impliqués échangent entre eux en faisant fi des barrières linguistiques, que le travail lié à la transformation numérique soit suffisamment doté de ressources et de moyens financiers et qu'il soit organisé d'entente avec le milieu scolaire.

Le domaine préscolaire doit absolument être inclus dans la réflexion sur l'acquisition des compétences. En effet, les médias et outils numériques font partie de la vie des enfants dès leur plus jeune âge. Proposer un encouragement individuel précoce au moyen des médias numériques peut en outre contribuer à réduire les inégalités et améliorer l'égalité des chances. Les efforts déployés dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques) montrent qu'il est avantageux de susciter l'intérêt tôt et de manière ludique pour ces domaines.



L'école contribue grandement à la transmission des compétences numériques, ce qui est fondamental pour l'égalité des chances. D'ailleurs, l'acquisition de compétences médiatiques et de connaissances informatiques est inscrite dans les nouveaux plans d'études (Lehrplan 21 et PER) en tant que compétence transversale pour différentes matières. Par ailleurs, le nouveau plan d'études cadre pour l'informatique adopté récemment par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) prévoit d'introduire un cours obligatoire d'informatique au gymnase. Cette orientation implique la nécessité d'investir durablement dans la formation continue des enseignants et de veiller à une mise en œuvre harmonisée des plans d'étude afin que tous les enfants et les jeunes en Suisse soient préparés de la même manière aux défis du monde numérique. Quoi qu'il en soit, la transformation numérique est aussi une occasion d'introduire de nouvelles méthodes d'enseignement et d'évaluation, en complément à celles existantes.



Le système de formation professionnelle duale représente un atout d'avenir pour la Suisse et permet une formation proche de l'économie et un apprentissage ciblé au cœur de la pratique. Du fait de la progression rapide de la transformation numérique, la formation professionnelle doit être en mesure d'anticiper les changements dans les professions et d'adapter rapidement et de manière dynamique les contenus des formations prodiguées. À ce titre, une attention accrue devrait être portée aux échanges entre les entreprises d'apprentissage et les écoles professionnelles afin que les standards pratiqués en entreprise soient plus rapidement intégrés dans la formation scolaire.



## Thèse 3

### **Tous les enfants et les jeunes ne bénéficient pas dans la même mesure des aspects positifs de la transformation numérique. C'est pourquoi il faut prévoir des offres de protection et d'encouragement spécifiques.**

Étant donné que près de 95 % des emplois ont une composante numérique (Genner 2017, p. 30), les enfants et les jeunes ne peuvent pas se permettre de se désintéresser des nouvelles technologies. Pour contribuer à construire l'avenir, il est indispensable de posséder des compétences techniques de base. La transformation numérique accélère et amplifie les évolutions de la société, ce qui entraîne des inégalités sociales. Pour lutter contre cette fracture numérique (digital divide), il faut prévoir des mesures de soutien en faveur des enfants et des jeunes. Le genre, le milieu socio-éducatif et des besoins éducatifs particuliers sont trois caractéristiques qui requièrent une attention particulière dans le contexte de la transformation numérique.



#### **Transformation numérique et genre**

Le fossé entre les genres est particulièrement manifeste dans le domaine des technologies. Dès l'adolescence, il existe des différences évidentes entre les schémas d'utilisation et la participation numérique des filles et des garçons (Genner 2017, p. 30). Ces disparités entre les genres (digital gender gap) se retrouvent dans le monde professionnel. Les femmes sont clairement minoritaires dans le secteur technologique. Filles et garçons présentent souvent des compétences numériques différentes et font aussi face à des risques divergents. Dès lors, il importe qu'ils reçoivent un soutien adapté à leurs ressources et à leurs besoins respectifs. Il convient d'être attentif à l'aspect « genre » tant pour les filles que pour les garçons. Des échanges mutuels permettraient d'aborder ces différences de manière constructive et enrichissante.

#### **Transformation numérique et milieu socio-éducatif**

La numérisation transforme les structures du monde du travail et crée des besoins en formation très importants. Avec la numérisation croissante, même les métiers simples demandent des qualifications toujours plus poussées. Pour trouver leur place sur le marché du travail, les salariés doivent donc être de mieux en mieux formés. Les rares emplois non qualifiés qui subsistent sont peu attractifs et mal payés. Et ce sont les premiers à disparaître du fait de la transformation numérique. Les enfants et les jeunes qui sont défavorisés sur le plan socio-éducatif sont doublement affectés : d'une part, en raison de leur milieu éducatif et d'autre part, parce que leurs parents risquent de perdre leur emploi.

En Suisse comme ailleurs, les statistiques montrent que les personnes à bas revenus et peu qualifiées sont surreprésentées parmi celles qui n'utilisent pas ou que peu Internet (Genner 2017, p. 30). En plus du genre, le niveau de formation et le revenu ont une incidence significative sur la participation au monde numérique. Les différences dans l'utilisation des médias numériques en fonction du statut socio-économique (par ex. en ce qui concerne les contenus, les habitudes de recherche, la protection des données et la sphère privée) apparaissent dès l'adolescence (Genner 2017, *ibid.*).

Plus la transformation numérique avance, plus il faut être attentif aux enfants et aux jeunes défavorisés et veiller à ce qu'ils acquièrent à temps des compétences numériques de base. Ces compétences doivent aussi être enseignées dans les formations à un métier simple, si nécessaire par des cours de formation continue. Pour donner envie à ces enfants et à ces jeunes de se former en permanence, il est important qu'ils aient accès à des expériences d'apprentissage adaptées et valorisantes. De manière plus générale, il est essentiel de maintenir et de développer une vaste palette d'offres de réorientation et de formation continue.

### **Transformation numérique et besoins éducatifs particuliers**

Les enfants et les jeunes qui ont des besoins éducatifs particuliers (difficultés d'apprentissage, handicaps, etc.) doivent bénéficier d'un soutien et d'un encouragement ciblés pour pouvoir prendre leur place dans la transformation numérique. Une approche spécifique et des méthodes axées sur leurs ressources, comme on les connaît en pédagogie spécialisée, sont indispensables, car elles aident ces enfants et ces jeunes à s'intégrer dans le monde numérique en se basant sur leurs capacités et intérêts. En leur donnant les moyens de participer à la vie sociale, on leur permet de trouver leur place dans la transformation numérique. Une attention particulière doit être accordée au développement de perspectives professionnelles.

## Thèse 4

**Il est essentiel d'adopter une approche réfléchie par rapport au temps de travail et au temps libre. La joignabilité permanente rendue possible par les technologies numériques tend à estomper la limite entre les deux. Cela représente une opportunité, mais aussi des risques. Il appartient à la société, à la politique et à l'économie de trouver des solutions favorables aux enfants et à la vie familiale.**

La transformation numérique a tendance à gommer les limites entre le temps de travail, le temps d'apprentissage et le temps libre des enfants comme des adultes, ce qui a de nombreux avantages. Ainsi, nous disposons aujourd'hui de possibilités techniques qui rendent le travail plus flexible : nous pouvons par exemple travailler à domicile ou en déplacement. Par ailleurs, la transformation numérique permet à bien des égards de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. En revanche, il est plus difficile de fixer les limites entre travail et temps libre, ce qui peut entraîner du stress chez les enfants et les jeunes, voire affecter leur santé. La joignabilité (professionnelle) permanente peut aussi être source de stress ou de surcharge pour les parents. Il est d'autant plus important de bien gérer cette joignabilité permanente (always on) et de ménager des plages horaires ou des espaces sans médias pour prévenir le stress et le surmenage.

Des règles clairement définies et la promotion des compétences médiatiques des enfants et des jeunes (surtout au sein de la famille et dans le contexte scolaire) sont des mesures centrales pour contrer le stress et éviter la pression sociale (par ex. celle du groupe de pairs). À ce sujet, de nombreuses informations sont disponibles sur la plateforme nationale [Jeunes et médias](#) de l'Office fédéral des assurances sociales.

Le dialogue entre enfants, parents et école (ou institution, le cas échéant) est indispensable. Choisir de se déconnecter des médias numériques à certains moments peut contribuer à retrouver le goût du temps libre et à intégrer consciemment ce dernier dans la vie quotidienne par des activités ou rituels.

Employeurs et employés sont également appelés à suivre des règles claires en la matière. Pour cela, il est essentiel de tenir compte de la situation dans son ensemble (enfants, parents, école, entreprise) et de faire preuve de flexibilité de part et d'autre. L'enquête d'opinion menée par la CFEJ en 2015 auprès de jeunes de 17 ans ([Ma Suisse et moi](#)) a montré que ces derniers, interrogés sur leurs projets d'avenir, attachaient beaucoup d'importance au fait de pouvoir concilier travail et famille.



## Perspectives

Avec d'autres évolutions comme la mondialisation et le vieillissement démographique, la transformation numérique modifie fondamentalement notre société et façonne l'avenir de nos enfants. En bouleversant l'ensemble des structures existantes, elle touche toujours plus de domaines de notre vie et demande de nouvelles connaissances et compétences. Elle est très rapide et ses conséquences sont difficiles à prévoir. Les acteurs de la formation et les parents, mais aussi les milieux politiques, l'économie et la société tout entière se doivent d'anticiper cette évolution afin d'y préparer au mieux les jeunes générations.

Il est indispensable d'investir dans l'éducation et la formation (continue). Mais il est aussi nécessaire d'aborder dès aujourd'hui les futures questions de société. Comment la restructuration du marché de l'emploi affectera-t-elle le travail de chacun ? Comment faire face aux incertitudes économiques et sociales ? Quelles seront les conséquences de la transformation numérique sur le système suisse de sécurité sociale (prévoyance vieillesse, assurance chômage, etc.) ? Faudra-t-il créer de nouvelles formes d'imposition ?

Les évolutions en cours remettent en question bien des éléments de notre système sociétal actuel. C'est pourquoi il est important que tous les acteurs, en particulier ceux de la formation, du monde politique, de l'économie et de la société assument leurs responsabilités et réfléchissent à la façon d'aborder les changements de manière proactive et en coopération internationale afin de trouver des solutions innovantes. L'échange intergénérationnel représente une opportunité de taille qu'il convient de saisir. La jeune génération doit être impliquée dans les choix de société et souhaite l'être comme l'a montré la forte participation des jeunes à l'enquête [« Ma Suisse et moi »](#).

La CFEJ estime que le débat sur la transformation numérique ne doit pas se limiter aux aspects économiques et techniques. Il doit inclure les champs d'action susmentionnés : le développement des compétences numériques (techniques et sociales), la transmission de ces compétences, l'encouragement individuel et axé sur les ressources des enfants et des jeunes dans les domaines scolaire, extrascolaire et préscolaire, et enfin la gestion réfléchie de la joignabilité numérique permanente.

En 2018, la CFEJ poursuivra ses travaux relatifs aux champs d'action évoqués et publiera un rapport concernant l'impact de la transformation numérique sur les enfants et les jeunes, en approfondissant les aspects qui touchent tout particulièrement les jeunes générations.

## MENTIONS LÉGALES

Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)  
c/o Office fédéral des assurances sociales  
Effingerstrasse 20  
CH-3003 Berne  
Tél. +41 58 462 79 80  
Adresse électronique: [ekkj-cfej@bsv.admin.ch](mailto:ekkj-cfej@bsv.admin.ch)  
[www.cfej.ch](http://www.cfej.ch)

Membres du groupe de travail «Enfants et jeunes 4.0»  
Benjamin Bosshard (responsable)  
Alexandre Bédât  
Lena Frank  
Alexandra Molinaro  
Claudia Profos  
Belkiz Renklicicek

Traduction  
Service linguistique de l'Office fédéral des assurances sociales

Publication  
La publication est disponible sur [www.cfej.ch](http://www.cfej.ch)

Droits d'auteur: reproduction partielle autorisée par l'éditeur pour l'usage non commercial à condition que la source soit citée et qu'un exemplaire soit remis à la CFEJ.

Berne, janvier 2018